

PRÉFECTURE DE LA REGION AUVERGNE

Direction Régionale de l'Environnement  
AUVERGNE

Service Nature, Paysages et Evaluation

Clermont-Ferrand, le 15 décembre 2009

Le Directeur Régional de l'Environnement

Référence :  
Vos réf. : dossier  
Affaire suivie par : **Danièle Auroux**  
Chargée de projet Biodiversité  
daniele.auroux@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04 73 17 37 20

à  
liste in fine

**Objet** : Plan national d'actions en faveur des **Maculinea (PNAM)**  
**Consultation régionale des acteurs**

PJ

Le **Plan National d'Actions en faveur des Maculinea (PNAM)**, plan coordonné par la DIREN/DREAL Auvergne et réalisé par l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), a pour objectif la conservation et la restauration de cinq espèces les plus menacées en France métropolitaine. Elles relèvent de protections réglementaires internationales, européennes et nationales. Ce plan comporte 3 volets :

- état des connaissances des espèces
- stratégie d'action sur les espèces et leurs habitats
- mise en œuvre du plan.

La dernière version du Plan National d'Actions en faveur des Maculinea est consultable à l'adresse Internet suivante :

<http://insectes.org/PNAM>

Je vous remercie par avance de me faire part de leurs remarques en rapport avec ce document : plus particulièrement, j'attends de votre part des éléments quant à l'état des connaissances relatives aux espèces en région Auvergne ainsi que des remarques sur la liste d'actions proposées. L'OPIE intégrera ces propositions dans l'objectif d'élaborer un document final conforme aux attentes de l'ensemble des acteurs scientifiques et techniques impliqués dans ce projet.  
**Une réponse est attendue pour le 20 janvier 2010 au plus tard.**

Afin d'optimiser cette consultation, vos remarques écrites seront les bienvenues et pourront être adressées directement à **Pascal. DUPONT, animateur national du PNAM à l'OPIE**

21 impasse des Tuileries 38920 Crolles [pascal.dupont5@gmail.com](mailto:pascal.dupont5@gmail.com)

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Régional de l'Environnement  
Par délégation

Le Chef de Service de la Nature, des paysages et  
de l'Evaluation

**Christophe CHARRIER**